

ANNEXE 1**DÉNOMBREMENT DES EFFECTIFS DES ORGANISMES PUBLICS****Dénombrement des effectifs des organismes publics du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016¹**
(en milliers d'heures rémunérées et ETC)

	Heures rémunérées	ETC
Personnel d'encadrement	45 281,6	24 794
Personnel professionnel	138 121,6	75 629
Personnel infirmier	113 913,8	62 374
Personnel enseignant	140 228,9	76 783
Personnel de bureau, techniciens et assimilés	331 923,8	181 747
Agents de la paix	20 068,8	10 989
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	85 391,0	46 756
Étudiants et stagiaires	4 359,5	2 387
Total	879 289,0	481 459

¹ Incluant un redressement à la baisse de 13 897,0 milliers d'heures rémunérées, lié principalement à la soustraction des établissements privés conventionnés visés par la Loi sur les services de santé et les services sociaux de l'application de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État.

Du point de vue du dénombrement, les organismes publics comprennent :

- Les ministères et les organismes budgétaires et autres que budgétaires assujettis ou non à la Loi sur la fonction publique;
- L'Université du Québec et ses universités constituantes, les instituts de recherche et écoles supérieures;
- Les cégeps et les commissions scolaires, y compris les commissions scolaires pour les Autochtones cris, inuits et naskapis;
- Les centres intégrés de santé et de services sociaux, les centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux, les établissements publics de santé et de services sociaux de même que le conseil régional institué par la Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris (RLRQ, chapitre S-5);
- Les sociétés d'État.

Sont exclus du dénombrement, les effectifs de l'Assemblée nationale et des personnes désignées par cette dernière.

ANNEXE 1 (suite)

Pour le dénombrement des effectifs de l'Université du Québec et de ses universités constituantes ainsi que des instituts de recherche et écoles supérieures, ce sont les données de l'exercice financier 2015-2016 qui ont été utilisées. Quant aux commissions scolaires pour les Autochtones cris, inuits et naskapis, les données utilisées sont celles de l'exercice financier 2014-2015.

Par ailleurs, en décembre 2016, le nombre de salariés des organismes publics atteignait 576 252. Ce nombre constitue un portrait réalisé à une date donnée et il est donc affecté par un effet de saisonnalité.